

Montréal, le 6 novembre 2025

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le Distributeur).
AHQ-ARQ, AEREQ, AQCIE-CIFQ, Coalition, FCEI, GRAME, OC, ROÉÉ,
RTIÉÉ et UC

OBJET : HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années
2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029
Dossier Régie de l'énergie : R-4307-2025

Comme indiqué dans sa décision [D-2025-098](#) et annoncé dans sa [correspondance](#) du 10 octobre dernier, la Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une rencontre technique le 11 novembre 2025, de 9h à 15h30, à la salle Krieghoff, de ses bureaux de Montréal.

La Régie rappelle que le principal objectif de cette séance de travail sera d'apporter une meilleure compréhension de la demande relative au mécanisme de lissage des hausses tarifaires que le Distributeur demande d'appliquer aux fins de la présente demande tarifaire.

Plus particulièrement et à la demande de la Régie, le Distributeur abordera notamment dans sa présentation les détails nécessaires à l'analyse du tableau 1 de la pièce [B-0010](#) et du tableau R-26.1 de la pièce [B-0078](#), pour le cas des hausses uniformes, avec et sans lissage et pour les cas des hausses uniformes combinées au plafonnement de 3% des hausses des tarifs domestiques avec et sans lissage.

Afin d'assurer l'atteinte de cet objectif et un déroulement efficace de la journée, la Régie accorde à la demanderesse 30 minutes pour sa présentation et un maximum de 20 minutes par intervenant pour la période de questions et l'encadre de la façon suivante :

		Heure	Durée (min.)
HQD	Luc Dubé Isabelle Leblanc Nathalie Villeneuve Josiane Cohade	9:00	0:30
Régie	Personnel de la Régie	9:30	0:30
AHQ-ARQ	Marcel Paul Raymond	10:00	0:20
AREQ	Pierre Fréchet	10:20	0:20
Pause		10:40	0:20
AQCIE-CIFQ	Paul Paquin et Cyril Michaud	11:00	0:20
Coalition	Nicolas Bossé	11:20	0:20
FCEI	Antoine Gosselin	11:40	0:20
Dîner		12:00	1:10
GRAMÉ	Nicole moreau	13:10	0:20
OC	Carlos Castiblanco	13:30	0:20
ROÉÉ	Jean-Pierre Finet et Philippe Gauthier	13:50	0:20
RTIÉÉ	Jean Schiettekatte	14:10	0:20
UC	Jean-François Blain	14:30	0:20
Régie	Suivis et remarques finales	14:50	0:05
Régie	Fin de la rencontre	14:55	s.o.

La Régie réitère aux participants que les questions sur le cadre juridique de la Demande ne seront pas abordées lors de cette séance.

Dans la mesure où il restera du temps inutilisé, les intervenants pourront utiliser ce temps pour poser les questions additionnelles.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nb